

Le 02 Avril 2020

Communiqué de presse

Nous sommes tous convaincus que la crise sanitaire actuelle du au COVID-19 est alarmante et dangereuse sur tous les plans.

Mayotte doit s'armer davantage et venir en soutien de toute sa population. Notre territoire qualifié par le premier ministre de difficile dans la gestion de cette crise, nous oblige à appliquer les mesures nécessaires à notre protection (distanciation sociale, confinement et utilisation du matériel de protection lors de nos déplacements) ainsi qu'à sanctionner si elles ne sont pas respectées.

Dans ce cadre inhabituel, nous devons changer nos habitudes communautaires car elles ont un réel impact sur notre protection à tous.

La CFE-CGC demande que soit mise en place de façon exceptionnelle dans les communes :

– Des brigades mortuaires communales qui se chargeraient de :

- sensibiliser la population sur les « gestes barrières » à effectuer dans les cimetières lors des funérailles
- D'aider les familles à enterrer dignement leur mort tout en respectant les consignes pour ne pas se mettre en danger
- Mettre à disposition du matériel (gants, masques, gel hydro alcoolique...) lors des funérailles.

Enfin, une prise en charge financière des obsèques à titre exceptionnel également, pourrait être accordée, car nous rappelons que plus de 80% de la population vit sous le seuil de la pauvreté.

Ces gestes de solidarité et de compassion ne pourront que soulager les familles endeuillées.

Contact : le président de la CFE-CGC : 039691253 ud976@cfecgc.fr